

# Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ

Téléphone : 514-3900110

Site Internet : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

Adresse : 2065 Parthenais local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

**Cahier de préparation des délégations**  
Version finale : 13 avril 2012



## **Congrès de la CLASSE**

Dimanche le 15 avril 2012

9h00

### **Lieu**

Cégep de Drummondville

960 Rue Saint George

Drummondville - J2C 6A2

### **Frais de participation**

25,00\$ par personne

## **Association étudiante hôte**



Association générale étudiante  
du cégep de Drummondville

# Proposition d'ordre du jour

## 1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Présidium

1.2 Lecture et adoption du l'ordre du jour

1.3 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.4 Adoption du procès-verbal

2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE

3.0 Bilans

4.0 Femmes

5.0 Plan d'action

5.1 Grève

5.2 Manifestations et actions

5.3 Négociations

6.0 ASSÉ

7.0 Revendications

8.0 Finances

9.0 Élections

9.1 Comités et Conseils de la CLASSE

9.1.1 Présentation

9.1.2 Plénière

9.1.3 Scrutin

10.0 Prochains Congrès de la CLASSE

11.0 Avis de motion

11.1 Dépôt des avis de motion

11.2 Traitement des avis de motion

12.0 Varia

13.0 Levée

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| Proposition d'ordre du jour.....   | 2 |
| Table des matières.....  | 3 |
| Propositions.....  | 4 |
| Annexe A : Bilan des gardiennes et gardiens du senti du Congrès des 6 et 7 avril 2012..... | 8 |

# Propositions

## 1.0 Procédures

### 1.3 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes de la planification du déroulement du Congrès.

### 1.4 Adoption du procès-verbal

1. Le Conseil exécutif propose que l'on adopte le procès-verbal du Congrès de la CLASSE des 6 et 7 avril 2012.

## 3.0 Bilans

1. Le Conseil exécutif propose de faire un bilan de 5 minutes de ses activités suivi d'une période de questions de 10 minutes.

## 5.0 Plan d'action

### 5.2 Manifestations et actions

1. Le Conseil exécutif propose que la CLASSE organise une journée de perturbation populaire et massive en date 24 avril 2012 en vue de souligner la fin de la session universitaire. Que cette action soit rendue publique et soit publicisée le plus rapidement possible.

2. Le Conseil exécutif propose que la CLASSE organise un contingent dans la mobilisation du 22 avril.

3. Le Conseil exécutif propose que la CLASSE participe aux événements du 1er mai.

4. *Considérant que le mouvement étudiant s'inscrit dans un contexte plus large d'austérité;*

*Considérant que le mouvement étudiant doit s'élargir à l'ensemble des luttes sociales :*

L'AFESPED que la CLASSE oriente, autant que possible, les actions futures vers la collaboration entre les étudiants et étudiantes, les travailleurs et travailleuses, les groupes sociaux et communautaires et l'ensemble de la société civile à travers le Comité aux luttes sociales et le Conseil exécutif;

Que la CLASSE face la promotion de la convergence des luttes et d'une grève sociale de 24 heures à travers son Comité médias.

5. L'AFESPED que la CLASSE prenne position contre le capitalisme vert et tout ce qu'il implique; Que la participation de la CLASSE à une manifestation le 22 avril corresponde à cette position.

## 7.0 Revendications

1. L'AFESPED que l'on rappelle que la CLASSE a la gratuité scolaire comme l'une de ses revendications premières;

Que l'on mandate le « Comité média » à remettre la position de la gratuité scolaire en avant-scène.

2. *Considérant que le système électoral actuel ne permet pas une représentation adéquate de sa population;*

*Considérant que le taux de participation aux dernières élections en 2008 était de 57.3%, le plus bas depuis 1927;*

*Considérant que le taux de l'insatisfaction de la population face à son gouvernement est de 73%, basé sur le sondage Angus Reid publié le 27 mars 2012;*

*Considérant que le Québec se trouve à un point tournant de son histoire et qu'il doit faire des grands choix de société;*

*Considérant que le déficit démocratique ne fait que s'aggraver d'années en années;*

Que l'AFÉA propose à la CLASSE d'élargir le cadre de ses revendications au-delà du débat sur les frais de scolarité pour exiger que le gouvernement modifie la *Loi électorale* du Québec pour y inclure la représentation proportionnelle, et ce, afin de permettre une meilleure représentation de la population à l'Assemblée Nationale et d'ainsi permettre aux pensées autres que la pensée dominante d'avoir un écho en chambre.

3. *Considérant que le Québec sera en élection provinciale d'ici moins d'un an;*

L'AFÉA-UQAM propose que la CLASSE invite ses associations à se prononcer sur des états généraux visant la politique provinciale du Québec afin d'établir une liste de propositions étant : la proportionnelle, la gratuité scolaire, modes de financements des universités, états généraux sur l'éducation, etc.

4. L'AFÉA-UQAM que la CLASSE propose la tenue d'*États généraux sur l'éducation postsecondaire*.

Que ces états généraux soient conditionnels à un gel des frais de scolarité et qu'ils aient pour but l'élaboration concrète, démocratiquement délibérée, de stratégies de restructuration du financement et de la gouvernance des universités québécoises et des cégeps.

Qui y seraient soumis à une évaluation critique :

La fonction et la mission des institutions d'enseignement postsecondaire dans l'ensemble de la société québécoise, en prenant en considération l'ensemble des sphères qu'elles affectent, c'est-à-dire aussi bien les sphères économiques que sociales, culturelles, et scientifique

- La nécessaire autonomie des universités et des cégeps dans leurs rapports à l'ingérence des intérêts privés et à la logique marchande
- Les objectifs des universités et des cégeps, ainsi que leurs besoins en fonction de ces objectifs, dans le respect de la diversité des domaines d'étude
- La gestion des revenus et des dépenses universitaires et collégiales au cours des 10 dernières années
- Les possibilités de gestion des revenus ignorées sous le mode actuel, en excluant toute hausse de frais ou toute instauration de frais de scolarité au collégial
- L'exploration des diverses avenues du financement à venir des universités
- La possibilité d'instauration de la gratuité scolaire à l'université
- La question de l'endettement étudiant, y compris le nombre de mois maximal d'accessibilité à l'Aide financière aux études (AFE) en prenant compte des situations particulières de marginalisation: personnes en situation d'handicap, parent-étudiants-es, immigrants-es, etc.
- Une modification des critères d'attribution de l'Aide financière aux études (AFE) qui inclurait une réflexion sur la reconnaissance de l'autonomie de l'étudiant-e dès son départ du foyer familial

- La rémunération du 4<sup>e</sup> stage en enseignement et dans tout autre programme où ce serait applicable

Une remise en question du modèle de gouvernance des universités québécoises et des cégeps  
Que siègent à la commission de ces états généraux, dans une proportion d'au moins les deux-tiers, des délégués-es représentant les associations étudiantes et les différents syndicats de la communauté universitaire et collégiale.

*5. Considérant que la répression politique et policière est une réalité qui est de plus en plus importante dans le mouvement étudiant;*

*Considérant que plusieurs actes de brutalité policière ont été posés lors des différentes actions et manifestations étudiantes depuis le début de la grève;*

*Considérant que la violence et la répression telle que pratiquée par le SPVM contre les manifestants-es briment leur droit fondamental de manifester;*

*Considérant que ces pratiques visent directement à diviser et à morceler le mouvement étudiant en instaurant un climat de peur;*

L'AFEA-UQAM propose que la CLASSE condamne les cas de répression policière;

Que la CLASSE exige du SPVM qu'il cesse de recourir à des grenades sonores et à toutes formes de projectiles contre les manifestants-e-s.

*6. Considérant que l'article 13c du Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels, ratifié par le Canada en 1976, stipule que «l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous et à toutes en pleine égalité en fonction des capacités de chacun et chacune par tous les moyens appropriés [...]»*

*Considérant que, selon le Portrait global des minorités visibles et des Autochtones au Québec[1], les études post-secondaires au Québec sont moins accessibles aux membres des minorités visibles et culturelles qu'au reste de la population;*

*Considérant que plusieurs écrits et recherches académiques canadienne, dont les recommandations du Royal Commission on Learning (parues en 1994), les recherches académiques de George Dei de l'«Ontario Institute for Studies in Education» basé à l'Université de Toronto, «Teaching for Equity and Diversity» de R.P. Solomon et C.L.Evins-Rasky et les écrits de la chercheuse québécoise Marie McAndrew de l'UdeM[2], exposent la pertinence d'une réforme du système afin de rendre les études post-secondaires plus accessibles aux minorités visibles et culturelles, mais que ces revendications n'ont jamais été entendues;*

*Considérant que certains étudiants se sont maquillé le visage de noir lors de la manifestation nationale du 22 mars 2012 et que ce geste, malgré l'absence de mauvaise intention, ne tient pas compte de la symbolique historique du blackface comme étant discriminatoire;*

*Considérant que, selon Portrait global des minorités visibles et des Autochtones au Québec, les minorités visibles et culturelles sont souvent exclues de la sphère politique de la société québécoise et que la solution aux problèmes de l'intégration sociale, qui elle-même repose sur l'intégration économique, exige une stratégie d'action globale qui soit politique, économique et juridique;*

*Considérant qu'un discours trop uniforme peut exclure d'un mouvement social certains groupes vivant des difficultés particulières, tel que lorsque les femmes afro-américaines étaient exclues du mouvement féministe aux États-Unis avant l'apparition du féminisme intersectionnel;*

*Considérant que l'on prend la direction d'une grève sociale et qu'il est préférable d'y appeler tous les acteurs sociaux et politiques du Québec;*

L'AÉSSUM propose que la CLASSE intègre à ses revendications un point concernant les difficultés des minorités visibles et culturelles et des Autochtones à atteindre les études post-secondaires au Québec et les mesures à entreprendre pour éliminer ces difficultés;

Que la CLASSE d'intègre à ses revendications un point concernant l'importance de la considération d'une réforme du système scolaire qui tiendra compte, dans son ensemble, de la valeur ajoutée d'une

éducation interculturelle, antiraciste et antidiscriminatoire dépassant la seule perspective normative (le «ce qui doit être») en s'inspirant entre autres des recherches et positions amenées par des expert-e-s.

Que la CLASSE condamne tout message raciste ou discriminatoire lors des manifestations;

Que la CLASSE présente un souci d'égalité et d'inclusion des minorités visibles et culturelles et des Autochtones, notamment lors des apparitions médiatiques et par l'ajout d'information sur son site internet;

Que la CLASSE organise au moins un événement particulier (manifestation, rassemblement, événement artistique, etc.) de solidarité envers les minorités visibles et culturelles et des Autochtones et d'y inviter ses membres ainsi que la population.

## **8.0 Finances**

**1.** L'AÉCÉCUM propose que les frais de participation de l'AÉCÉCUM aux Congrès ou aux instances nationales de la CLASSÉ soient prises en charge par le fond d'entraide de la CLASSÉ jusqu'à concurrence de 300\$.

## **Annexe A : Bilan des gardiennes et gardiens du senti du Congrès des 6 et 7 avril 2012**

Camarades,

Suite au congrès qui s'est tenu cette fin de semaine, les gardiens et gardiennes du Senti souhaiteraient émettre quelques commentaires quant à trois aspects qui, durant la fin de semaine, ont suscité certains questionnements au sein du *presidium*. Nous avons décidé de les envoyer sur ASSÉ-Support pour des raisons assez simples : le manque de temps pour élaborer clairement nos commentaires dû à la levée abrupte du congrès, puis la tension et la fatigue (justifiée) assez palpable des délégué-es qui rendait nos commentaires un peu lourds.

Tout d'abord, nous aimerions aborder le principe de l'alternance homme/femme à l'intérieur des structures de la CLASSE. Nous n'avons pas l'idée de prêter des intentions de quelque nature que ce soit aux délégations présentes au congrès, cependant les gardiens et gardiennes du Senti ont eu quelques fois l'impression que cette alternance était utilisée à des fins stratégiques dans le but – peut-être – de pouvoir intervenir plus rapidement et/ou souvent lors des délibérantes, sur des propositions ou plénières. Nous voudrions ainsi rappeler que le principe de l'alternance homme/femme est une pratique qui ne devrait pas être utilisée comme telle, mais plutôt dans le but de permettre à plus de femmes de s'exprimer lors des instances de la CLASSE. En ce sens, les gardiens et gardiennes du Senti invitent les délégations à porter une attention particulière à ce propos lors des prochaines instances.

Ensuite, nous aborderions la façon dont certaines procédures nous semblent avoir été utilisées cette fin de semaine. Nous rappelons aussi que le but n'est pas de faire un procès d'intention aux délégations, mais plutôt de faire état des impressions des gardiens et gardiennes du Senti. Il nous a donc semblé à certains moments que les procédures (points d'ordre, points procédures, points d'informations et autres procédures plus élaborées) étaient utilisées abusivement à des fins stratégiques dans le but – peut-être – de pouvoir intervenir plus rapidement et/ou souvent lors des délibérantes, sur des propositions ou plénières. Les procédures d'assemblée délibérantes servent à structurer les débats de façon juste et équitable et non pas de favoriser les fins connaisseurs et les fines connaisseuruses du code de procédures au détriments des délégué-es qui s'y connaissent moins. Ainsi, les gardiens et gardiennes du Senti invitent les délégations à utiliser adéquatement et respectueusement les procédures afin de permettre un débat sain et efficace lors des congrès de la CLASSE.

Aussi, nous voudrions commenter la répétitions dans les interventions au micro. Nous constatons en effet que certaines interventions n'amènent pas de nouveaux éléments au débat et ne font que répéter ce qui a été exprimé antérieurement par une autre délégation. Ou encore, certaines interventions sont à l'effet d'exprimer ce pour quoi la délégations votera sans, encore une fois, ajouter un élément pertinent au débat. Les gardiens et gardiennes du Senti aimeraient rappeler que le fait de monopoliser ainsi le micro, plutôt que de s'abstenir lorsqu'il n'y a pas de nouvel argument à apporter au débat, peut être une forme de manipulation des procédures de façon à gagner une «autorité morale» par des fins connaisseurs et fines connaisseuruses et que cela peut donner l'impression à d'autres délégué-es qu'ils et elles n'auraient pas leur place pour s'exprimer. À titre indicatif seulement, nous trouvons important de vous dire que près de la moitié des délégations présentes ne se sont exprimé au micro sur aucun des points à l'ordre du jour. La corrélation entre ces deux éléments n'est certes pas certaine, mais nous jugeons l'information pertinente. Ainsi, les



gardiens et gardiennes du Senti invitent les délégations à la réflexion quant à la pertinence de leurs interventions au micro dans le but de rendre le congrès dynamique et efficace.

Finalement, nous voudrions ré-expliquer le rôle des gardiens et gardiennes du Senti lors des instances et plus précisément lors des congrès de la CLASSE. Bien que ce rôle ne soit ni dans les Statuts et règlements ni dans le Code de procédures, le gardien et la gardienne du Senti est une tâche féministe qui sert à s'assurer de l'application de certains procédés féministes dans le but favoriser l'inclusion de tous et toutes (la féminisation). Cependant, il faut voir le féminisme comme étant aussi une analyse poussée des rapports de pouvoir et de domination. Ainsi, les gardiens et gardiennes du Senti ont la tâche de rapporter les malaises, tensions et sentiments généraux de la salle pouvant nuire au débat. Nous ne voulons donc en aucun cas viser ou insulter des délégué-es. Lorsqu'une critique est émise en général à l'égard de la salle, c'est parce qu'un commentaire ou un comportement nuit à d'autres délégué-es. Ainsi, il ne faut surtout pas prendre les critiques émises à la salle comme des attaques personnelles. Par contre, nous sommes conscient-es qu'il peut être difficile de faire face à de telles critiques et il est toujours possible de venir discuter avec les gardiens et gardiennes du Senti lors d'une pause afin de signifier un malaise quelconque suite à une critique antérieure. Nous vous invitons cependant à initier une réflexion personnelle si certaines critiques à l'égard d'un commentaire ou d'un comportement semblent vous rejoindre personnellement.

Si certaines personnes ont des questionnements ou des commentaires suite à ce point Senti post-congrès, nous sommes ouverts et ouvertes à les recevoir.

Les gardiens et gardiennes du Senti (Congrès du 6 au 7 avril 2012)